RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline - Travail

Ministère du plan et du développement



Institut National de la Statistique



PROGRAMME D'HARMONISATION SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES DANS LES ETATS MEMBRE DE L'UEMOA

ENQUÊTE HARMONISEE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES (EHCVM) DANS LES ETATS MEMBRE DE L'UEMOA

DOCUMENT D'INFORMATION DE BASE SUR LA DEUXIEME EDITION

Septembre 2023





Table des matières

1. Introduction	3
Partenaires	3
Financement	3
Assistance technique	3
Organisation du document	4
2. Caractéristiques de l'enquête	4
2.1 Volets ménage et communautaire	4
2.2 volet prix	4
2.3 Volet NSU	4
3. Instruments de collecte	4
3.1 Questionnaire ménage	5
3.2 Questionnaire communautaire	10
3.3 Questionnaire prix	10
3.4 Questionnaire sur les Unités Non Standards	11
4. Échantillonnage	11
4.1 Volet ménage et communautaire	11
4.2 Volet Prix	14
4.3 Volet NSU	15
5. Collecte des données	16
5.1 Organisation du travail sur le terrain	16
5.2 Méthode de collecte	17
6. Résultats de la collecte	18
7. Bases de données	18
7.1 Bases de données ménage	18
7.2 Bases de données communautaire	19
7.3 Bases de données auxiliaires	19
7.4 Bases de données d'analyse	20

1. Introduction

L'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages est une initiative conjointe de la commission de l'UEMOA et de la Banque Mondiale réalisée dans le cadre du Programme d'Harmonisation et de Modernisation des Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages au sein des Etats membres de l'UEMOA (PHMCV).

L'objectif du Programme est d'appuyer la Commission de l'UEMOA dans le renforcement des capacités de ses États membres afin de réaliser des enquêtes sur les conditions de vie des ménages qui répondent aux normes harmonisées régionales, et de rendre les micro-données collectées accessibles au public. Un des principaux objectifs spécifiques est de produire des indicateurs de pauvreté, des indicateurs de conditions de vie et des bases de données harmonisées permettant de mener des analyses en vue d'informer les politiques publiques.

Les bénéficiaires sont les huit pays de l'espace UEMOA : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. En dehors des pays bénéficiaires du PHMECV, le Cameroun, le Tchad, et le Congo ont aussi réalisé une enquête similaire avec les mêmes méthodologies et ont participé aux différents travaux. La première édition de l'enquête a eu lieu en 2018/2019, et la deuxième édition, qui fait l'objet de ce document en 2021/2022.

L'enquête comporte quatre volets : un volet ménage, un volet communautaire, un volet prix et un volet portant sur les unités non-standards (NSU).

Partenaires

L'enquête a été conçue et réalisée dans le cadre d'une collaboration entre les Instituts Nationaux de la Statistique (INS), la Commission de l'UEMOA et la Banque mondiale. La BCEAO, la BOAD et AFRISTAT ont aussi accompagné le processus.

Plus spécifiquement, les INS ont été au centre du processus dans toutes les phases (conception, préparation, collecte des données, traitement des données).

Financement

Le projet est financé par la Banque mondiale à travers un don de \$40,5 millions à la Commission de l'UEMOA. Pour la Côte d'ivoire le financement est à hauteur de \$4,5 millions.

Assistance technique

La Commission de l'UEMOA et la Banque mondiale ont fourni une assistance technique aux INS tout au long de la mise en œuvre du projet. L'assistance technique a été fournie sous forme de missions et d'ateliers régionaux.

Elles ont apporté l'expertise nécessaire en matière de coordination pour soutenir le processus d'harmonisation afin que les indicateurs produits soient comparables. Ces institutions ont

également soutenu le processus de modernisation dans les phases de collecte (CAPI) et méthodologiques (par exemple l'introduction de la dimension panel lors de la deuxième édition).

Organisation du document

Ce document est conçu pour fournir les informations nécessaires à la compréhension des données de la deuxième édition de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM). Il est composé de sept parties. Après l'introduction, la partie suivante présente les caractéristiques de l'enquête. La présentation des instruments d'enquête fait l'objet de la partie 3 et les questions d'échantillonnage traitées à la partie 4. Ensuite, le document décrit l'organisation des travaux de terrain à la partie 5, présente les principaux résultats de la collecte dans la partie 6 et décrit les bases de données à la partie 7.

2. Caractéristique de l'enquête

2.1 Volets ménage et communautaire

Les volets ménage et communautaire de l'enquête sont organisés en deux vagues, chaque vague porte sur la moitié des grappes et la moitié de l'échantillon des ménages. L'organisation des travaux en deux vagues permet de prendre en compte les variations saisonnières de consommation dans l'année. Chaque vague de l'enquête a été précédée d'une phase de dénombrement qui a permis d'identifier les ménages de la première édition. La collecte des données de la première vague a eu lieu du 11 novembre au 23 décembre 2021 puis du 10 janvier au 03 février 2022. Quant à la seconde vague, elle a eu lieu du 01 avril au 09 Juillet 2022.

2.2 volet prix

Le volet prix est organisé différemment, les données sont collectées mensuellement et de façon continue sur une durée de 10 mois. Les données prix ont été collectées du 12 novembre 2021 au 10 septembre 2022.

2.3 Volet NSU

Le volet relatif aux unités non-standard permet de produire les facteurs afin de convertir les unités non-standards de consommation utilisées dans les ménages (tas, bol, épi) en unités standards (kilogramme, litre). Les informations sur les UNS ont été collectées lors de l'édition de 2018/2019 et les facteurs de conversion produits sont toujours valables. En principe il n'était donc pas nécessaire de réaliser de nouveau une collecte pour ce volet. Néanmoins il y a eu une collecte complémentaire afin de compléter certaines unités manquantes et une collecte dite NSU production. La première a eu lieu du 02 septembre 2021 au 09 octobre 2021 quant à la seconde, elle a eu lieu du 26 octobre au 30 novembre 2022.

3. Instruments de collecte

L'enquête se compose de quatre questionnaires : un questionnaire ménage, un questionnaire communautaire, un questionnaire prix, et un questionnaire sur les unités non-standards.

3.1 Questionnaire ménage

Le questionnaire destiné aux ménages a permis de recueillir des informations au niveau des ménages et des individus. Les sections permettant de renseigner les informations au niveau du ménage sont les suivantes : la section d'identification du ménage et renseignement de contrôle, les consommation alimentaire, la sécurité alimentaire, les dépenses rétrospectives alimentaires et non alimentaires du ménage , l'existence d'entreprises agricoles, les caractéristiques du logement, les actifs des ménages, les transferts reçus par le ménage, Covid-19 et impact sur les ménages , chocs et stratégies de survie, les filets de sécurité, l'agriculture, l'élevage, la pêche, les équipements agricoles, la pauvreté subjective .

Les sections permettant de recueillir des informations au niveau individuel sont : caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage, éducation, santé, emploi, revenus individuels non liés à l'emploi, l'épargne et crédit, les caractéristiques des entreprises non agricoles et la Gouvernance, paix et sécurité. Le contenu du questionnaire ménage est détaillé dans la suite cidessous :

- Couverture : La couverture contient les informations relatives à l'identification et à la localisation géo-spatiale du ménage. Cette section enregistre également des informations de base sur le chef du ménage enquêté.
- Section 0 : Identification du ménage et renseignement de contrôle : Cette section fournit une localisation géographique détaillée du ménage. Elle enregistre également des données sur le déroulement de l'interview, y compris les dates de visite et la langue de l'entretien, et les coordonnées GPS du ménage.
- Section 1 : Caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage. La section concerne tous les membres du ménage. Elle contient la liste des individus du ménage et fournit des caractéristiques sociodémographiques telles que le lien avec le chef de ménage, l'âge, l'état matrimonial, la religion, le statut de résidence, la nationalité, l'ethnie, la survie des parents, le niveau d'instruction, la branche d'activité et la profession du père et de la mère, etc.
- Section 2 : Éducation (individus de 3 ans et plus). La section concerne les individus âgés de trois ans et plus. Elle contient les variables permettant de renseigner l'alphabétisation, la scolarisation, et le niveau d'instruction de l'individu. La section fournit également des informations sur le parcours de l'individu dans le système scolaire, y compris les difficultés rencontrées et les dépenses supportées.
- Section 3 : Santé générale (individus de 5 ans et plus). Cette section est renseignée par tous les membres du ménage. Elle fournit des informations sur les principaux problèmes de santé et les consultations que les membres du ménage ont eu au cours des 30 jours précédant la visite de l'agent enquêteur dans le ménage. La section traite notamment des principales contraintes et difficultés concernant la qualité et l'accès aux services de santé. La section examine ensuite les consultations et les dépenses de santé des trois derniers mois, et ensuite les hospitalisations et les dépenses des douze derniers mois précédant l'enquête.

- Section 4 : Emploi : La section sur l'emploi est dédiée aux membres du ménage de 5 ans et plus. Elle contient trois sous-sections : participation au marché du travail, emploi principal et emploi secondaire.
 - Partie A: situation en rapport avec l'activité. Cette sous-section qui recueille des informations sur la participation au marché du travail concerne tous les individus de 5 ans et plus. Plus précisément, il s'agit de l'emploi du temps du membre du ménage et de variables permettant de cerner leur participation au marché du travail au cours des 7 jours précédant le passage de l'agent enquêteur. La sous-section concerne également le processus de recherche d'emploi mis en œuvre 30 jours avant la visite de l'agent enquêteur.
 - Partie B: Emploi principal au cours des 12 derniers mois (individus de 5 ans et plus). Elle concerne les individus ayant exercé un emploi au cours des 12 derniers mois et recueille des informations sur les caractéristiques de l'emploi principal. Les données collectées comprennent la profession, la branche d'activité, la catégorie socioprofessionnelle, le secteur institutionnel, et pour les salariés le salaire et autres avantages en nature.
 - Partie C: Emploi secondaire au cours des 12 derniers mois (individus de 5 ans et plus). Cette sous-section se concentre sur les informations relatives à l'emploi secondaire exercé au cours des 12 mois précédant la visite du passage de l'agent enquêteur, pour les individus identifiés comme en ayant un. Les informations recueillies sont identiques de celle de la section précédente.
- Section 5 : Revenus hors emploi au cours des 12 derniers mois (individus de 15 ans et plus). Cette partie recueille des informations sur les revenus perçus non liés à un emploi pour toutes les personnes de 15 ans et plus. Le questionnaire explore les pensions et autres transferts publics, les loyers et d'autres revenus financiers et patrimoniaux. Les transferts monétaires privés ne sont pas concernés, ils font l'objet de la section 13.
- Section 6 : Epargne et crédit. Cette section recueille des données sur l'accès aux institutions financières et aux services prépayés, l'épargne constituée, les prêts ou crédits contractés, les remboursements effectués et les prochaines échéances de paiement, pour les membres du ménage âgés de 15 ans et plus.
- Section 7 : Consommation alimentaire. La section recueille les données sur la consommation alimentaire du ménage. La consommation alimentaire a deux volets : les repas pris à l'extérieur par poste de consommation (petit-déjeuner, déjeuner, dîner, collation), et la consommation dans le ménage par item de consommation. Cette section comporte deux parties principales :
 - Partie A : Repas pris à l'extérieur du ménage au cours des 7 derniers jours. Elle recueille des informations sur les repas consommés par un ou plusieurs membres du ménage au cours des sept derniers jours précédant la visite de l'agent enquêteur.
 - Partie B: Consommation alimentaire des 7 derniers jours et achat des 30 derniers jours. Cette partie recueille des informations sur les items consommés dans le ménage au cours des sept derniers jours précédant la visite de l'agent enquêteur. Pour chaque item, la section renseigne sur les

- quantités consommées, le mode d'acquisition (achat, autoconsommation, cadeau reçu). Si le produit consommé a été acheté dans les 30 jours précédant l'interview, l'on recueille aussi la quantité achetée et la valeur de de cet achat.
- Section 8 : Sécurité alimentaire. Ce module contient des informations sur la capacité des ressources du ménage à assurer la sécurité alimentaire de ses membres, selon l'approche FIES de la FAO. Les questions de base sur la sécurité alimentaire sont posées sur une période de 12 mois précédant l'interview.
- Section 9 : Dépenses rétrospectives alimentaires et non alimentaires du ménage. Cette section comprend six sous-sections couvrant l'essentiel des dépenses non-alimentaires, à l'exception des dépenses de recharge de crédit de téléphone (section 1), d'éducation (section 2), de santé (section 3) et de logement (section 11).
 - Partie A : dépenses des fêtes et cérémonies au cours des 12 derniers mois. Cette partie fournit des données sur les dépenses supportées lors des fêtes et célébrations organisés par le ménage telles que les fêtes religieuses, les mariages, les funérailles, les baptêmes, etc. Les variables renseignées couvrent les dépenses d'alimentation, de boisson, de vêtements et chaussures, de la location de salles, etc.
 - Partie B: dépenses non alimentaire au cours des 7 derniers jours. Cette partie fournit des informations sur les dépenses non-alimentaires aussi fréquentes que les dépenses alimentaires, par exemple la cigarette, le pétrole lampant, le bois de chauffage, le carburant, le transport urbain, les journaux, etc. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
 - Partie C : dépenses non alimentaire des 30 derniers jours. Cette partie fournit des informations sur les dépenses effectuées pour les vins et liqueurs, le gaz domestique, salaire du personnel domestique et d'autres dépenses de fonctionnement du ménage relativement fréquentes. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
 - Partie D: dépenses non alimentaire des 3 derniers mois. Cette partie fournit des informations sur les dépenses effectuées pour des postes tels le transport interurbain, les frais de divertissements, les services postaux, le jardinage, les soins aux animaux de compagnie, etc. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
 - Partie E : dépenses non alimentaire des 6 derniers mois. Cette partie fournit des informations sur les dépenses effectuées pour les vêtements et chaussures achetés autre que lors des fêtes et célébrations. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
 - Partie F: dépenses non alimentaire des 12 derniers mois. La partie est relative aux dépenses annuelles ou moins fréquente par exemple l'investissement en logement, les réparations de logement, les voyages internationaux, l'acquisition de biens durables, etc. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
- Section 10 : Entreprises non agricoles. La section concerne les entreprises nonagricoles possédées par le ménage.

- Partie A : Existence d'entreprises non agricoles. Dans cette partie, l'enquête renseigne si le ménage possède au moins une entreprise non agricole.
- Partie B : Caractéristiques des entreprises non agricoles. Elle recueille des informations détaillées sur les entreprises non agricoles détenues par le ménage. La section renseigne sur le propriétaire de l'entreprise, la branche d'activité, l'âge de l'entreprise, le degré de formalisation, les variables permettant de calculer les agrégats comptables, la main-d'œuvre familiale et la main d'œuvre salariée.
- Section 11 : caractéristiques du Logement. Cette section concerne les caractéristiques du logement des ménages notamment le type de matériau utilisé pour le toit, le sol, les murs ainsi que les commodités (électricité, eau et assainissement, toilettes, etc.). La section détaille également les dépenses en logement (loyer, factures d'eau, d'électricité, de téléphone fixe, etc.).
- Section 12 : Actifs du ménage. Cette section fournit des données sur les biens durables des ménages notamment les biens électro-ménagers, les meubles, les moyens de déplacement, etc. Les biens considérés doivent être en bon état de marche. Pour chaque bien, l'on renseigne notamment le nombre possédé par le ménage. Pour le bien acquis en dernier l'on enregistre l'âge, la valeur d'acquisition, la valeur au coût de remplacement.
- Section 13: Transferts reçus par le ménage. Cette section permet de collecter les informations sur les transferts reçus par le ménage, en provenance d'autres ménages. La section fournit des informations détaillées sur les caractéristiques de l'expéditeur, la raison du transfert, le canal utilisé pour la transaction et le montant reçu.
 - Il faut noter qu'a la première édition il y'avait les parties A et B, cependant lors de la deuxième édition la partie A a été conservé.
- o **Section 14 : Chocs et stratégies de survie.** Cette section renseigne sur les chocs subis par le ménage. Elle contient deux parties.
 - Partie A : Covid-19 et impact sur les ménages. La sous-sections est relative aux chocs directement liés à la pandémie de la covid-19 apparu en 2020. Elle liste les chocs potentiels (maladie, réduction du temps de travail, baisse des transferts, etc.) et pour chaque choc élabore sur comment il affecte le ménage.
 - Partie B: chocs et stratégies de survie. Ces chocs concernent des questions relatives à l'emploi, aux revenus et à la santé, aux catastrophes naturelles, etc. La section fournit des informations détaillées sur les conséquences des chocs et les éventuelles stratégies utilisées pour réduire les effets.
- Section 15 : Filets de sécurité. La section renseigne sur l'accès aux programmes de sécurité sociale tels que la distribution de nourriture, les soins de santé gratuits pour les enfants et les femmes enceintes. Les variables recueillies sont entre autres, la nature et la fréquence de l'aide reçue, l'identité des bénéficiaires au sein du ménage et les difficultés rencontrées pour percevoir le don etc.
- Section 16 : Agriculture. La section est relative aux activités agricoles exercées dans le ménage. Elle comprend 4 sous-sections.

- Partie A : Champs et Parcelles. La première sous-section renseigne sur les caractéristiques des parcelles exploitées par le ménage, notamment l'identité de l'exploitant, la superficie de chaque parcelle, les cultures, le mode d'occupation, la main-d'œuvre, l'utilisation des intrants, etc.
- Partie B : Coût des intrants. Cette sous-section permet d'avoir des informations sur le coût des intrants utilisés par le ménage. Le questionnaire renseigne sur la quantité utilisée, la source d'approvisionnement et les coûts de ces intrants.
- Partie C: Cultures. Cette sous-section permet de lister les cultures pratiquées sur les parcelles exploitées par le ménage. Pour chaque culture cultivée dans une parcelle donnée, le questionnaire contient des informations sur les récoltes recueillis.
- Partie D: Utilisation de la production. Pour chaque spéculation, cette sous-section traite de l'utilisation de la production (consommation, vente, stock).
- Section 17 : Elevage. La section est dédiée aux activités d'élevage pratiquées dans le ménage. Le ménage peut posséder ces animaux ou les élever pour d'autres. Pour chaque type d'animal, la section fournit des informations sur le nombre d'animaux possédés, les charges d'exploitation supportées et le montant des ventes des produits d'élevage (animaux, viande, lait, œufs, et autres sous-produits).
- Section 18: Pêche. Cette section comprend des questions sur la participation du ménage aux activités de la pêche. Elle renseigne notamment sur les quantités et les types de poissons pêchés, les charges d'exploitations, les revenus générés, etc.
- O Section 19 : Equipements agricoles. La section permet d'identifier les différents équipements possédés par le ménage dans le cadre des activités agricoles, d'élevage et de pêche. Pour chaque type de bien d'équipement, elle capte les informations sur l'âge, la valeur d'acquisition, la valeur actuelle estimée par le ménage, etc.
- Section 20 : Pauvreté subjective, Gouvernance, Paix et Sécurité. Cette section fournit des informations sur des thématiques connexes à la pauvreté monétaire et de conditions de vie.
 - Partie A : Pauvreté subjective. Cette sous-section permet d'avoir l'appréciation de leur niveau de vie des indicateurs pour aider le ménage à situer sur le spectre de bien-être, selon sa propre appréciation de son niveau de vie.
 - Partie B : Gouvernance. La sous-section est relative aux questions de gouvernance, notamment les libertés individuelles, la participation aux grandes décisions, la corruption, etc.
 - Partie C: Paix et Sécurité. Cette dernière partie traite de la sécurité, il s'agit d'évaluer si les populations se sentent en sécurité et si les individus ont été victimes d'agressions.
 - Section 21 : Validation des membres du ménage, elle permet pour les ménage supposés panel de faire une correspondance des membres du ménage en 2021/2022 et ceux de 2018/2019.

NB: Les parties B et C de la section 20 et la section 21 n'étaient pas incluses dans le questionnaire de la première édition.

3.2 Questionnaire communautaire

- Le questionnaire communautaire : Cet instrument a permis de recueillir des informations essentielles sur les communautés locales. Il est renseigné sous forme de focus group, dans le village/quartier dans lequel se situe la grappe. Il contient quatre sections principales qui recueillent des données générales sur la communauté, les infrastructures sociales de base, l'activité agricole, la participation des populations aux activités communautaires.
 - Couverture : La couverture permet d'avoir les informations de localisation géospatiale de la grappe. Cette section contient également des informations de base sur le chef de la communauté enquêtée.
 - Section 0 : Liste des personnes répondantes. La section permet d'avoir la liste des personnes qui ont fourni les informations recueillies sur la communauté. Cette section recueille également les caractéristiques sociodémographiques suivantes pour ces répondants : sexe, âge, rôle dans la communauté, nombre d'années de vie dans la communauté et niveau d'instruction.
 - Section 1: Caractéristiques générales du quartier/village. Cette section permet de recueillir des informations sociodémographiques, économiques, géographiques et sur les conditions de vie au niveau de la communauté. Ces informations sont la taille de la population, les langues parlées, la topographie, la distance par rapport à la ville la plus proche, l'accessibilité, l'organisation associative, l'accès à l'électricité, à l'eau potable et aux réseaux de téléphonie mobile.
 - Section 2 : Existence et accessibilité aux services sociaux. Cette section est relative aux infrastructures sociales existant dans la communauté. Pour chaque infrastructure, le questionnaire permet de renseigner sur l'accessibilité en termes de moyens de transport pour accéder à l'infrastructure, de temps nécessaire entre le village/quartier et l'infrastructure et les problèmes rencontrés en utilisant le service.
 - O Section 3 : Agriculture. Cette section permet de renseigner sur l'activité agricole de la communauté. Elle collecte l'information sur les cultures pratiquées, l'existence de coopératives agricoles, l'accès aux équipements agricoles, l'utilisation éventuelle de techniques agricoles améliorées, etc.
 - Section 4 : Participation communautaire. La sous-section permet de recueillir des données sur la participation des citoyens à la vie de la communauté et son sentiment d'appropriation lorsqu'il s'agit de la construction et de l'entretien d'infrastructures telles que les routes, les ponts, les écoles, les centres de santé, les forages/puits et les marchés.

3.3 Questionnaire prix

• Le questionnaire prix : Le volet prix est conçu pour relever les prix sur un échantillon de marchés. Les relevés se font mensuellement dans des points de vente de localités échantillon. Dans chaque région, il y a au minimum deux localités retenues (une en milieu urbain et une en milieu rural). Les points de vente comprennent les marchés, les magasins, les supermarchés, etc. Le questionnaire prix permet de relever les prix pour des biens de consommation alimentaire et non alimentaire, utilisant la nomenclature des modules consommation du questionnaire ménage. Les différentes sections sont :

Pour les produits homogènes vendus sur les marchés :

- Section 0: Informations sur le marché visité.
- O Section 1: Informations sur les poids et les prix des produits.

Pour les produits vendus hors marchés traditionnels :

- Section 0: information sur le point de vente visité.
- Section 1: information sur le prix des produits.

3.4 Questionnaire sur les Unités Non Standards

La collecte sur les NSU consiste à l'identification du marché et au repérage des couples (produits ; unités) pour les différents produits alimentaires. En effet, les agents renseignent le poids et le prix, puis prennent des photos suivant les combinaisons (très petit, petit, moyen, grand, très grand, huitième, quart, demi, entier et unité de taille unique). En plus des informations géographiques du marché, le questionnaire est divisé en 12 sections correspondant à un regroupement des différents produits alimentaires :

- o Section 0 : Identification du marché
- Section 1 : Céréales et pains
- Section 2 : Viandes
- Section 3 : Poissons et fruits de mers
- o Section 4 : Lait, fromage et œufs
- o Section 5 : Huiles et graisses
- o Section 6: Fruits
- Section 7 : Légumes
- Section 8 : Légumineuses et tubercules
- o Section 9 : Sucres miels chocolat et confiserie
- o Section 10: Epices et condiments
- Section 11 : Boissons

3.5 Questionnaire NSU production

Le questionnaire est structuré en deux (2) sections:

- ✓ Section 0 : renseignements de contrôle : permet de noter des informations sur le marché visité.
- ✓ Section 1: elle permet de noter les informations (poids, prix et photo) sur les combinaisons culture-unités des cultures de rente et produits vivriers.

4. Échantillonnage

4.1 Volet ménage et communautaire

o Base de sondage

La base de sondage de l'enquête de 2018/19 était le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2014. En 2021/2022, il a été procédé à un dénombrement dans les mêmes grappes.

o Plan d'échantillonnage

L'enquête est une enquête de panel par grappes et le plan d'échantillonnage s'appuie sur celui de l'enquête de 2018/2019. Il est donc indiqué de décrire ce plan de 2018/2019.

L'échantillon de 2018/2019 a été conçue pour produire une précision sur la variable d'intérêt qui est la consommation annuelle par personne. Pour une taille d'échantillon de 13008 ménages la précision était de 0,01 au niveau national et elle variait de 0,04 à 0,09 pour les régions.

Tableau 1.a. Répartition de l'échantillon initial (ménage)

Source: EHCVM21, INS_CIV

Tableau 1.b. Répartition de l'échantillon initial (grappes)

ableau 1.b. Répartition de l'échantillon initial (grappes)									
Régions		Vague 1			Vague 2			Total	Erreur
	Urbain	Rural	Total	Ur	bain	Rural	Total	général	relative
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	480	24	504		480	24		1008	0,04
HAUT-SASSANDRA	96	204	300	_	96	204	300		0,06
PORO	72	156	228		120	108	228	456	0,06
GBEKE	144	108	252	_	144	108	252	504	0,06
INDENIE-DJUABLIN	84	108	192		96	96	192	384	0,07
TONKPI	132	120	252		96	156	252	504	0,06
DISTRICT AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO	96	60	156		108	48	156	312	0,08
GONTOUGO	36	168	204		60	144	204	408	0,07
SAN-PEDRO	84	144	228		84	144	228	456	0,06
KABADOUGOU	48	72	120		24	96	120	240	0,09
N'ZI	36	96	132		48	84	132	264	0,09
MARAHOUE	96	144	240		96	144	240	480	0,06
SUD-COMOE	84	120	204		72	132	204	408	0,07
WORODOUGOU	72	60	132		24	108	132	264	0,09
LÔH-DJIBOUA	84	132	216		60	156	216	432	0,07
AGNEBY-TIASSA	96	108	204		48	156	204	408	0,07
GÔH	108	132	240		84	156	240	480	0,06
CAVALLY	84	96	180		72	108	180	360	0,07
BAFING	60	60	120		12	108	120	240	0,09
BAGOUE	60	96	156		60	96	156	312	0,08
BELIER	36	120	156		60	96	156	312	0,08
BERE	48	108	156		36	120	156	312	0,08
BOUNKANI	36	96	132		12	120	132	264	0,09
FOLON	24	108	132		12	120	132	264	0,09
GBÔKLE	48	120	168		36	132	168	336	0,08
GRANDS-PONTS	72	84	156		60	96	156	312	0,08
GUEMON	96	144	240		60	180	240	480	0,06
HAMBOL	24	144	168		84	84	168	336	0,08
IFFOU	36	108	144		36	108	144	288	0,08
LA ME	84	108	192		84	108	192	384	0,07
NAWA	72	192	264		48	216	264	528	0,06
TCHOLOGO	48	132	180		72	108	180	360	0,07
MORONOU	72	84	156		36	120	156	312	0,08
ENSEMBLE	2736	3768	6504		2520	3984	6504	13008	0,01
Région	Vague 1			•	Vague 2				Total
	Urbain			- U		Rural	Total	général	
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	40	2		42	4	0	2	42	84
HAUT-SASSANDRA	8	17		25	8	3	17	25	50

D/ I	Vague 1			1	Total		
Région	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	général
PORO	6	13	19	10	9	19	38
GBEKE	12	9	21	12	9	21	42
INDENIE-DJUABLIN	7	9	16	8	8	16	32
TONKPI	11	10	21	8	13	21	42
DISTRICT AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO	8	5	13	9	4	13	26
GONTOUGO	3	14	17	5	12	17	34
SAN-PEDRO	7	12	19	7	12	19	38
KABADOUGOU	4	6	10	2	8	10	20
N'ZI	3	8	11	4	7	11	22
MARAHOUE	8	12	20	8	12	20	40
SUD-COMOE	7	10	17	6	11	17	34
WORODOUGOU	6	5	11	2	9	11	22
LÔH-DJIBOUA	7	11	18	5	13	18	36
AGNEBY-TIASSA	8	9	17	4	13	17	34
GÔН	9	11	20	7	13	20	40
CAVALLY	7	8	15	6	9	15	30
BAFING	5	5	10	1	9	10	20
BAGOUE	5	8	13	5	8	13	26
BELIER	3	10	13	5	8	13	26
BERE	4	9	13	3	10	13	26
BOUNKANI	3	8	11	1	10	11	22
FOLON	2	9	11	1	10	11	22
GBÔKLE	4	10	14	3	11	14	28
GRANDS-PONTS	6	7	13	5	8	13	26
GUEMON	8	12	20	5	15	20	40
HAMBOL	2	12	14	7	7	14	28
IFFOU	3	9	12	3	9	12	24
LA ME	7	9	16	7	9	16	32
NAWA	6	16	22	4	18	22	44
TCHOLOGO	4	11	15	6	9	15	30
MORONOU	6	7	13	3	10	13	26
ENSEMBLE	228	314	542	210	332	542	1084

Source: EHCVM21, INS_CIV

o Stratégie d'échantillonnage

L'échantillon de l'enquête de 2018/2019 a été tiré selon un plan de sondage stratifié à deux degrés. La strate est la combinaison région/milieu. Dans chaque strate, au premier degré on a choisi des grappes (unités primaires de sondage) à probabilité proportionnelle à leur taille en nombre de ménage. Au second degré on a choisi 12 ménages à probabilité égale dans chaque grappe.

En 2021/2022, la stratégie consiste à revisiter les mêmes grappes. Il s'agit soit à enquêter les 12 ménages de 2018/19 s'ils sont retrouvés (après la phase de dénombrement), soit à enquêter les ménages retrouvés et à compléter l'échantillon à 12 dans les grappes où on en retrouve moins

pendant la phase de dénombrement (soit parce qu'il y a eu moins de 12 ménages dans la base de données finale de 2018/19, soit parce qu'une partie des ménages n'est pas retrouvée).

4.2 Volet Prix

Le panier des produits de l'EHCVM est composé des produits collectés dans les marchés traditionnels et ceux hors marchés traditionnels.

L'échantillonnage des produits collectés dans les marchés traditionnels provient du panier de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) et de celui de l'enquête sur les unités non standard (NSU). Ainsi cent treize (113) produits sont suivis au niveau de ces marchés.

L'échantillonnage des produits hors marchés s'est fait en trois (3) étapes : (i) La confection d'une liste provisoire de 437 produits issus du panier de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), du questionnaire ménage de l'EHCVM (consommation, santé, etc.) ; (ii) L'établissement d'une matrice de disponibilité des produits au niveau de chaque régions et districts autonomes issue de la liste provisoire. Cette activité est issue de la création des produits élémentaires, c'est-à-dire la détection d'un produit dans un point de vente ; (iii)La confection définitive du panier des produits des hors marchés est constitué des produits ayant un taux de couverture national minimum de 70%, soit un produit disponible dans 23 régions sur 33.

Le panier des produits hors marché retenu pour l'enquête prix est constitué de 398 produits.

Tableau 2 : répartition des marchés par région

Région	Nombre de marché
AGNEBY-TIASSA	2
BAFING	4
BAGOUE	4
BELIER	2
BERE	2
BOUNKANI	4
CAVALLY	2
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	9
FOLON	2
GBEKE	2
GBÔKLE	2
GÔH	2
GONTOUGO	4
GRANDS-PONTS	4
GUEMON	2
HAMBOL	2
HAUT-SASSANDRA	2
IFFOU	2
INDENIE-DJUABLIN	4
KABADOUGOU	3
LA ME	2
LÔH-DJIBOUA	2

MARAHOUE	2
MORONOU	2
NAWA	4
N'ZI	4
PORO	2
SAN-PEDRO	2
SUD-COMOE	4
TCHOLOGO	2
TONKPI	4
WORODOUGOU	2
DISTRICT AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO	2
Total général	94

Source: EHCVM21, INS_CIV

4.3 Volet NSU (consommation et production)

La collecte de données a porté sur un échantillon de 200 marchés sélectionnés par choix raisonné dont 3 marchés urbains et 3 marchés ruraux dans les 31 régions et le District Autonome de Yamoussoukro et 5 marchés urbains et 3 marchés ruraux en ce qui concerne le District Autonome d'Abidjan. La sélection des marchés a été effectuée en collaboration avec les Directions Régionales de l'INS, chacune dans sa zone géographique de compétence, pour assurer une bonne représentativité des régions du pays.

Tableau 3 : répartition des marchés par région

Région	Nombre de marché
AGNEBY-TIASSA	8
BAFING	6
BAGOUE	6
BELIER	6
BERE	6
BOUNKANI	5
CAVALLY	5
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	6
FOLON	6
GBEKE	5
GBÔKLE	6
GÔH	6
GONTOUGO	5
GRANDS-PONTS	4
GUEMON	4
HAMBOL	6
HAUT-SASSANDRA	6
IFFOU	5

INDENIE-DJUABLIN	6
KABADOUGOU	6
LA ME	6
LÔH-DJIBOUA	6
MARAHOUE	6
MORONOU	6
NAWA	5
N'ZI	6
PORO	6
SAN-PEDRO	6
SUD-COMOE	6
TCHOLOGO	2
TONKPI	6
WORODOUGOU	6
DISTRICT AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO	6
Ensemble	186

Source : EHCVM21, INS_CIV

L'échantillon pour la NSU production est constitué de l'ensemble des villages abritant les marchés ruraux sélectionnés pour la NSU consommation. Auprès des ménages producteurs, seront identifiées toutes les combinaisons possibles des couples cultures-unités disponibles. Cet échantillon de la NSU production est complété par les trois (3) centres de regroupement des produits vivriers agricoles de l'OCPV que sont Méagui, Kotobi et Sinématiali.

5. Collecte des données

5.1 Organisation du travail sur le terrain

Volet ménage et communautaire

La collecte des données auprès des ménages en 2021/2022 a été organisée en deux vagues, tout comme en 2018/2019. L'enquête a mobilisée 225 agents de terrain pour la vague 1, dont 180 agents enquêteurs, 45chefs d'équipe, 6 Assistants statistiques et 12 superviseurs. La collecte des données de la première vague s'est déroulée du 11 novembre au 23 décembre 2021 puis du 10 Janvier 2022 au 03 Février 20222. S'agissant de la deuxième vague, les travaux de collecte ont eu lieu du 01 Avril au 09 Juillet 2022. Les travaux ont été organisés de manière à commencer presqu'en même temps dans toutes les strates et s'achever presqu'en même temps.

Volet prix

La collecte de données sur les prix a reposé principalement sur le personnel de l'INS composé des agents du service prix d'Abidjan et des Directions Régionales réalisant les activités de l'IHPC uniquement dans les régions couvertes par l'IHPC, mais également de personnes extérieures recrutées suivant des critères définis. Au total, 50 agents ont été déployés pour la collecte de données sur les prix dont 33 agents de l'INS et 17 agents hors INS, tous répartis en 25 binômes.

La collecte des données sur les prix a couvert une période de 10 mois de façon continue. Elle a débuté le 12 novembre 2021 et s'est poursuivie jusqu'au 10 septembre 2022 sur un échantillon de 72 marchés traditionnels et de 4 000 points de vente. Le panier de biens suivi était composé de 551 produits dont 398 hors marchés et 153 produits suivis dans les marchés traditionnels. Les produits étaient issus du questionnaire ménage et étaient codifiées de sorte que le lien entre les deux bases de données puisse être établi.

La collecte a porté sur les produits de marché et les produits hors marchés. Pour les produits vendus hors marchés, les premiers mois ont consisté à la création des produits élémentaires et à la collecte des premiers prix avant la constitution des carnets de collecte. Ainsi, chaque agent a créé au moins 2 500 produits élémentaires. Après cette étape, il a été demandé à chaque binôme de créer cinq (05) produits élémentaires au moins par produit dans chaque strate.

Quant aux produits vendus sur les marchés, ils ont été collectés au moins vingt-deux fois par mois par strate. Les produits disponibles étaient systématiquement collectés selon l'approche méthodologique retenue. Les produits de marchés, vendus en général en unités non standards, étaient pesés en plus du suivi des prix.

Volet NSU consommation

L'enquête sur les unités non conventionnelles consiste à collecter des données sur les marchés et autres points de vente au niveau d'un échantillon de marchés représentatifs sur l'ensemble du territoire. Ainsi, la collecte des données sur les unités non standards a couvert l'ensemble des 31 régions administratives du pays et les Districts Autonomes d'Abidjan et de Yamoussoukro. La collecte de données des NSU a été assurée par 18 binômes répartis sur l'ensemble du territoire, soit 36 agents, et s'est déroulée du 02 septembre au 09 octobre 2021

Volet NSU production

5.2 Méthode de collecte

La technique CAPI (*Computer-Assisted Personal Interview*) avec le logiciel « *Survey Solution* » (SuSo) est employée pour la collecte des données. Trois niveaux de contrôle sont implémentés.

D'abord les agents enquêteurs effectuent les contrôles directement intégrés dans l'application de collecte ; ensuite les chefs d'équipe passent en revue les questionnaires en exécutant les mêmes contrôles, avant de les valider et les transmettre au siège ; enfin l'équipe du siège exécute sur un ensemble de questionnaires un programme de contrôle de qualité et de rejet.

Le programme détecte tout questionnaire ayant de potentielles erreurs graves, par exemple des sections entières non renseignées, des ménages sans chef unique, des ménages sans aucune source de revenu, des ménages ayant une consommation en calories trop élevée, etc. Deux options ont été appliquées au siège, le rejet automatique du questionnaire ou les échanges avec l'équipe de terrain avant de prendre une décision.

6. Résultats de la collecte

Comme indiqué précédemment, les données ont été collectées en deux vagues, chaque vague concernant la moitié de l'échantillon. Le tableau 2 donne la répartition de l'échantillon définitif, les ménages (case de haut) et les individus (case de bas).

Tableau 4 : Effectif des ménages et des individus dans la base de données finale

Source: EHCVM2021/2022, INS-CI

Les données collectées sur les unites non standards et les relévés de prix ont permis de quantifier la consommation des ménages et la production agricole des ménages. Celle sur les relevés de prix ont contribué à calculer les déflateurs temporels et spatiaux.

7. Bases de données

7.1 Bases de données ménage

Les bases de données ménage correspondent aux données collectées à l'aide du questionnaire ménage. En principe chaque section du questionnaire correspond à un fichier (sous format Stata). Les noms des fichiers ensembles de données comportent trois parties principales et contribuent à créer le lien entre le questionnaire et les bases de données Stata :

- La première partie du nom du fichier fait référence à la section du questionnaire (par exemple s00 pour la section 0, s01 pour la section 1, s16a pour la section 16a, etc.).
- La deuxième partie est « me » qui fait référence au fait qu'il s'agit des données ménage (pour les distinguer des données communautaires), elle est la même pour tous les fichiers ménage.
- La troisième partie fait référence au pays et à l'année de l'enquête, par exemple civ2021 fait référence aux données de la Côte d'ivoire, l'édition 2021 de l'enquête.

Ainsi par exemple le fichier s00_me_CIV2021.dta renferme les données de la section 0 du [pays] pour l'édition 2021/2022 de l'enquête.

Chaque base de données contient les variables de la section concernée. Les variables sont dénommées avec le numéro de la section et le numéro de la variable. Par exemple s00q01 correspond à la variable q01 de la section s00.

Utilisation and fusion des données

Dans chaque fichier, les variables « grappe » (unité primaire de sondage) et « menage » (numéro du ménage) servent à identifier le ménage et procéder à l'appariement. Pour les fichiers ayant un autre niveau (individu, champ, etc.), il y a une ou des variables supplémentaires facilement identifiables dans les bases de données.

De manière similaire, les variables « grappe » et « ménage » permettent à l'utilisateur de fusionner les données de cette vague avec la vague précédente (EHCVM1). Cependant, les utilisateurs doivent garder à l'esprit que seuls les ménages qu'ont été marqués comme panel dans la variable « PanelHH » auront une valeur valide) pour être fusionnés avec la vague précédente.

De même que pour l'identifiant unique du ménage, chaque membre des ménages inclus dans l'enquête s'est vu attribuer un numéro d'identification unique qui peut être utilisé pour fusionner les informations concernant un membre donné du ménage à travers les différents jeux de données. Il s'agit de la variable « s01q00a » incluse dans le module des caractéristiques sociodémographiques du ménage (base de données s01_me_CIV2021). Les autres jeux de données ont été harmonisés afin d'avoir une variable nommée « sXXq00a » (en dépendant de la base des données qu'on utilise) qui se réfère au répondant de la section.

7.2 Bases de données communautaire

Les bases de données communautaire correspondent aux données collectées à l'aide du questionnaire communautaire. Elles sont construites selon la même logique. Dans la dénomination de ces bases, la particule « co » est utilisée en lieu et place de la particule « me ». La variable d'identification est la grappe.

7.3 Bases de données auxiliaires

Il y a quatre principales bases de données auxiliaires : Prix, NSU, Pondérations de l'enquête, Calories. Ces bases de données sont brièvement décrites ci-dessous :

- **Prix.** Le fichier prix est dénommé ehcvm_prix_2021. Le fichier prix contient les variables relatives aux prix des produits. Les données sont collectées mensuellement pour chaque strate (région/milieu). Les principales variables sont les suivantes :
 - o Région : région du pays faisant l'objet de la collecte
 - o Milieu : milieu de résidence
 - o Année : année de collecte
 - o Mois: mois de collecte
 - O Semaine : numéro de la semaine dans le mois
 - o Codpr : code du produit faisant l'objet de la collecte
 - O Variété : variété du produit dans le code (un produit peut avoir plusieurs variétés)
 - O Unité : unité de mesure
 - o Poids : poids du produit
 - o Prix : prix du produit selon le poids et l'unité concernés
- NSU. Le fichier NSU est intitulé ehcvm_NSU_CIV_2021. Ce fichier contient les variables relatives aux facteurs de conversion entre unités non-standards et unités standards. Les données ont été collectées en 2018, et complétées en 2021. Les principales variables sont :
 - o Région : région du pays faisant l'objet de la collecte
 - o Milieu : milieu de résidence
 - o Codpr : code du produit faisant l'objet de la collecte
 - O Unité: unité de mesure
 - o Taille : taille pour l'unité considéré

- o Poids : facteur de conversion en unité standard
- **Pondérations.** Le fichier des pondérations a pour nom ehcvm_ponderations_[pays]2021. Les pondérations sont calculées pour chaque ménage, en tenant compte de la dimension panel. Les variables sont les suivantes :

o Grappe : unité primaire de sondage

o Menage: numéro du ménage dans la grappe

o hhweight : poids du ménage

• Calories. Le fichier est intitule calorie_conversion_WA_2021. Le fichier permet la conversion en calories de 100 grammes de produit, pour l'Afrique de l'ouest (WA). Les variables sont les suivantes :

Codpr : code du produit concerné

o Refuse : pourcentage de déchet dans le produit

o Cal: valeur en calories de 100 grammes de produit

Les bases de données ménage, communautaire et auxiliaire sont dans un répertoire (par exemple « datain ») avec des sous-répertoires différents. Les bases de données d'analyse, qui sont décrites ci-dessous sont dans un autres répertoire (par exemple « dataout »).

7.4 Bases de données d'analyse

Quatre principales bases de données sont créées pour des travaux d'analyse de la pauvreté et d'autres travaux : une base de données individu, une base de données ménage, une base de données consommation, et une base de données pour le calcul des indicateurs de pauvreté et autres travaux d'analyse. Les do-files ayant permis de créer ces bases de données sont archivés et accompagnent ces fichiers. Les bases de données sont décrites ci-dessous.

• Individu. Le fichier individu est intitulé ehcvm_individu_[pays]2021. Ce fichier contient des variables créées pour des travaux d'analyse, soit en utilisant une variable collectée unique, soit en combinant plusieurs variables. Etant donné qu'il s'agit de variables d'analyse, des imputations sont faites éventuellement sur les variables de départ.

o country: Pays

o year : Annee de l'enquête

o hhid : Idenfiant du menage

grappe : Numero de grappemenage : Numero du menage

o panel: panel

o numind : Numero de l'individu

o vague: la Vague

zae : Zone agroecologiquezaemil : group(zae milieu)

o region : Region de residence

o departement : Département de residence

o sp_commune : Sous préfecture ou commune de résidence

o milieu : Milieu residence

hhweight: Ponderation menage

resid : Residentsexe : Genre

o age : Age en annees

o lien : Lien de parenté

mstat : Situation de famille

religion : Religionethnie : Ethnienation : Nationalité

o agemar : Age premier mariage

o mal30j : Problème de sante au cours des 30 derniers jours

o aff30j : probleme de santé

o arrmal : Arrêt d'activité pour la maladie

durarr : Duree d'arrêt d'activité pour la maladie

o con30j : Consultation des 30 derniers jours

o hos12m: Hospitalisation des 12 derniers mois

o couvmal: Individus couverture maladie

o moustiq : Dormi avec une moustiquaire la nuit dernière.

handit : Handicap tout niveau

o handig: Handicap majeur seul

o alfa: Alphabétisation (lire/ecrire)

o alfa2 : Alphabetisation (lire/ecrire/comprend)

o scol: Fréquentation à l'école 2020/2021

educ_scol : Niveau educatif actuel

o educ_hi :Niveau educatif achevé

diplome : Diplome plus elevé

o telpor : Individu a telephone portable

o internet :Individu a acces internet

o activ7j : Situation d'activités des 7 derniers jours

o activ12m: Situation d'activite au cours des 12 derniers mois

o branch: Branche activite

o sectins: Secteur institutionnel empl. prin

o csp : Catégorie Socio-Professionnelle emploi principale

o volhor : volume Horaire annuelle, travail emploi principale

o salaire : Salaire annuelle. emploi. principale.

emploi_sec : A un emploi secondaire 12 mois

o sectins sec: Secteur institutionnel emploi secondaire

o csp_sec : Catégorie Socio professionnelle emploi secondaire.

o volhor sec : volume Horaire annuel. travail emploi secondaire

o salaire_sec : Salaire annuelle emploi secondaire

o bank : compte banque ou autre

o serviceconsult : Service de santé consulté

o persconsult : Personnel de santé consulté

 Ménage. Le fichier ménage est intitulé ehcvm_menage_civ_2021. Ce fichier contient des variables créées pour des travaux d'analyse. Certaines variables de niveau ménage sont créées comme dans le fichier individu. D'autres variables sont relatives au chef du ménage, et dans ce cas elles sont tirées du fichier précédent. o country: pays

o hhid: Identifiant menage

o grappe : grappe

menage: Numéro du ménage dans la grappe

o vague : Vague

o logem : Occupation logement
o mur : Mur en materiaux definitifs

mur : Mur en materiaux definitifs
 toit : toit en materiaux definitifs
 sol : Sol en materiaux definitifs
 eauboi_ss : eau potable saison seche

eauboi_sp : eau potable saison pluieelec_ac : Acces reseau electrique

o elec_ur : Utilise elec. reseau

o elec_ua : Utilise elec. solaire/groupeo ordure : Déchets évacués sainement

o toilet : Toilettes saines

eva_toi : Excréments évacués sainementeva_eau : Eaux usées évacuées sainement

year : annéetv : menage a TV

fer : menage a fer electriquefrigo : menage a frigo/congel

o cuisin : menage a cuisiniere elec/gaz

o ordin : menage a ordinateur

o decod : menage a decodeur/antenne

car : menage a voituresuperf : Superficie agricole

grosrum : Nombre de gros ruminantspetitrum : Nombre de petits ruminants

porc : Nombre de porcs
 lapin : Nombre de lapins
 volail : Nombre de volailles

o sh_id_demo: Choc idio démographique

o sh co natu: Choc covariant naturel

o sh_co_eco : Choc covariant économique

o sh_id_eco : Choc idio économique

o sh co vio: Choc covariant violence

o sh_co_oth : Autres Chocs

- Consommation. Le fichier consommation est intitulé ehcvm_conso_[pays]2021. La principale variable de ce fichier est la consommation annuelle par produit et par mode d'acquisition.
 - o Grappe : unité primaire de sondage
 - o Menage : numéro du ménage dans la grappe
 - o Codpr: code du produit faisant l'objet de la collecte
 - o Modep: mode d'acquisition (achat, autoconsommation, don reçu, loyer imputé, valeur d'usage des biens durables)
 - o Depan: Dépense annuelle

- Pauvreté. Le fichier sur les indicateurs de pauvreté est intitulé ehcvm_welfare_[pays]2021. Le fichier contient les variables permettant de calculer les indicateurs de pauvreté et procéder à d'autres travaux analytiques.
 - o Grappe : unité primaire de sondage
 - Menage : numéro du ménage dans la grappe
 - O Région : région du pays faisant l'objet de la collecte
 - o Milieu : milieu de résidence
 - o Hhweight: Poids du ménage
 - o Hhsize : taille du ménage
 - o Pcexp: Indicateur de mesure du bien-être
 - o Zref : seuil national de pauvreté
 - o hhid : Idenfiant menage
 - o vague : Vague
 - o zae : Zone agroecologique
 - o eqadu1 : Nombre d'adultes-equivalent FAO
 - o eqadu2 : Nombre adultes-equivalent. alt.
 - o hgender : Genre du Chef de Ménage (CM)
 - o hage : Age du Chef de Ménage
 - o hmstat : Situation famille du Chef du Ménage
 - o hreligion: Religion du Chef Ménage
 - o hnation : Nationalite du Chef de Ménage
 - o hethnie: Ethnie du Chef de Ménage
 - o halfa : Alphabétisation (lire/ecr. CM)
 - o halfa2 : Alpha. lire/ecr./comp. CM
 - o heduc : Education du CM
 - o hdiploma: Diplome du CM
 - hhandig : Handicap majeur CM
 - o hactiv7j : Activite des 7 jours du CM
 - o hactiv12m : Activite 12 mois du CM
 - o hbranch: Branche activite du CM
 - o hsectins: Secteur institutionnel du CM
 - o hcsp : Catégorie Socio Professionnelle du Chef de Ménage
 - o dali : Consommation annuelle alimentaire du menage
 - o dnal : Consommation annuelle non alimentaire du menage
 - o dtot : Consommation annuelle totale menage
 - o pcexp : Indicateur de bien-être
 - o def_spa : Deflateur spatial
 - o def_temp : Deflateur temporel

ANNEXE

Questionnaire	Nom de la base	Description
Section 0	s00_me_civ_2021	Identification du ménage
Section 1	s01_me_civ_2021	Caractéristiques socio démographiques des membres
Section 2	s02_me_civ_2021	Education des membres du ménage
Section 3	s03_me_civ_2021	Santé des membres du ménages
	s04a_me_civ_2021	Situation dans l'emploi
Section 4	s04b_me_civ_2021	Emploi principal
	s04c_me_civ_2021	Emploi secondaire
Section 5	s05_me_civ_2021	Revenu hors emploi
Section 6	s06_me_civ_2021	Epargne et crédit
	s07a_1_me_civ_2021	Repas pris hors ménage de chaque membre du ménage
Section 7	s07a_2_me_civ_2021	Repas pris hors ménage de plusieurs membres ou tous les membres du ménage
	s07b_me_civ_2021	Consommation alimentaire
Section 8	s08a_me_civ_2021	Sécurité alimentaire FIES
	s09a_me_civ_2021	Dépense des cérémonies et fêtes
	s09b_me_civ_2021	Dépenses non alimentaires des 7 derniers jours
Section 0	s09c_me_civ_2021	Dépenses non alimentaires des 30 derniers jours
Section 9	s09d_me_civ_2021	Dépenses non alimentaires des 3 derniers mois
	s09e_me_civ_2021	Dépenses non alimentaires des 6 derniers mois
	s09f_me_civ_2021	Dépenses non alimentaires des 12 derniers mois
Section 10	s10a_me_civ_2021	Existence d'une entreprise non agricole
Section 10	s10b_me_civ_2021	Caractéristiques des entreprises non agricoles
Section 11	s11_me_civ_2021	Caractéristiques du logement
Section 12	s12_me_civ_2021	Actif du ménage
Section 13	s13_1_me_civ_2021	Identification des ménages ayant reçu au moins un transfert
	s13_2_me_civ_2021	Transferts reçus par le ménage
Section 14	s14a_me_civ_2021	Covid-19 et impact sur les ménages
Section 14	s14b_me_civ_2021	Autres chocs et stratégies de survie
Section 15	s15_me_civ_2021	Filets de sécurité
	s16a_me_civ_2021	Champs et parcelles
Section 16	s16b_me_civ_2021	Coût des intrants
Section 10	s16c_me_civ_2021	Cultures
s16d_me_civ_2021		Utilisation de la production
Section 17	s17_me_civ_2021	Elevage
	s18_1_me_civ_2021	Identification des ménages pratiquant la pêche
Section 18	s18_2_me_civ_2021	Caractéristiques ménages pratiquant la pêche
	s18_3_me_civ_2021	Caractéristiques ménages pratiquant la pêche

Questionnaire	Nom de la base	Description
Section 19	s19_me_civ_2021	Equipements agricoles
	s20a_me_civ_2021	Pauvreté subjective
	s20b_1_me_civ_2021	Gouvernance
Section 20	s20b_2_me_civ_2021	Gouvernance
	s20b_3_me_civ_2021	Gouvernance
	s20c_me_civ_2021	Paix et sécurité